



VERS UN IMMOBILIER D'ACTIVITÉ PLUS DENSE ET MIEUX INTÉGRÉ AU TISSU URBAIN

L'agAM a engagé, depuis trois ans, une réflexion sur la place de l'activité à Marseille – et notamment sur les espaces dédiés à l'économie - dans le cadre de l'élaboration du Plan local d'urbanisme. La dernière réunion du "Club immobilier d'entreprise", le 17 mai, a permis de se pencher sur certains "produits" spécifiques - locaux d'activités, entrepôts, ateliers et villages d'entreprises. Avec, en filigrane, le contraste avec la place du bureau, de l'habitat ou du commerce. Les questions de formes urbaines, de mixité, d'intégration en milieu urbain ou de politiques urbaines ont ainsi été évoquées avec les professionnels à partir des résultats d'un comparatif que la Communauté urbaine avait commandé à l'agAM. Un comparatif par rapport à des opérations conduites à Paris ou à Lyon récemment.



RÉSEAU « METREX » : RÉUNION À ATHÈNES POUR L'AGENCE

L'agAM et la Chambre de commerce et d'industrie ont participé, début mai, à Athènes, à la réunion du "Metrex", le réseau des régions et des aires métropolitaines en Europe. Un réseau dont elle est membre depuis un an, aux côtés de cinq institutions locales (la Chambre de commerce, la ville de Marseille, la Communauté urbaine, le Grand port maritime et Euroméditerranée) et réunit deux fois par an des techniciens venus de toute l'Europe pour aborder les enjeux d'aménagement à l'échelle métropolitaine. Elle peut ainsi bénéficier d'une plateforme unique d'échange et d'expertise aisément mobilisable sur ces questions techniques. Une plateforme qui contribue régulièrement par ailleurs à la réalisation de programmes européens. Cette réunion était consacrée à l'aménagement en temps de crise financière. La prochaine, à Hambourg, évoquera à l'automne prochain les régions métropolitaines et le changement climatique. Marseille, enfin, accueillera celle du printemps 2012.



PRÉFIGURER LES FUTURS CONTRATS URBAINS DE COHÉ- SION SOCIALE

L'Etat a engagé une expérimentation sur 33 quartiers afin d'améliorer les interventions en faveur des territoires les plus en difficulté. Et notamment, à Marseille, la zone urbaine sensible de St-Mauront-Bellevue-Cabucelle ainsi qu'un territoire du 10^e arrondissement. Il s'agit d'y mobiliser plus efficacement les politiques publiques

autour de trois priorités : l'éducation ; l'emploi, l'insertion et le développement économique ; la sécurité et la prévention de la délinquance.

Cette démarche se concrétisera par la signature d'un avenant aux Contrats urbains de cohésion sociale pour chacun des sites pilotes. Conduite jusqu'en fin 2014, cette expérimentation préfigurera l'avenir de la contractualisation entre Etat et collectivités pour la mise en œuvre de la politique de la ville.



LE " TRAIN DES IDÉES " DE HAMBURG EN ESCALE À MARSEILLE

Dans le cadre de "Hambourg, capitale européenne de l'environnement 2011", le "Train des idées" de la métropole allemande fera étape dans plusieurs villes européennes. Cette exposition interactive sur le thème des villes durables stationnera ainsi à la gare St-Charles, à Marseille, du 2 au 4 juillet prochains. L'occasion pour la ville de Marseille, ses services et ses partenaires, dont l'agAM, de présenter quelques-uns de leurs projets et de leurs études en matière de développement durable. Le maire d'Hambourg fera également le déplacement afin de renforcer le jumelage entre ces deux grandes villes portuaires effectif depuis 1958. Un rapprochement qui se traduit, aussi, dans les démarches "Catmed" auxquelles la métropole hanséatique est également associée.



AGAM : PARTENARIAT AVEC LA MAISON DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE

Depuis trois ans, l'agAM a noué un partenariat avec la "Maison de l'architecture et de la ville" de Provence Alpes Côte d'Azur. Avec un triple objectif : enrichir les connaissances des uns et des autres de son expérience, alimenter la réflexion de ses partenaires et administrateurs sur des thèmes émergents. Et mutualiser les actions de communication auprès d'un plus large public.

Ce partenariat a permis à l'agence de participer à une programmation culturelle qui aborde de nombreux aspects de l'architecture et de l'urbanisme. Son président, Claude Vallette, a ainsi pris part à une table ronde intitulée "Marseille, une dimension nouvelle pour la nature en ville", dans le cadre de l'exposition consacrée aux villes en mouvement, le 22 juin dernier.

Par ailleurs, l'agAM contribue aussi à la rédaction d'un Guide de l'architecture de Marseille à paraître en 2012.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE: RÉSULTATS DES INVESTISSE- MENTS D'AVENIR

Le Grand emprunt national lancé en 2010 et destiné à financer des investissements stratégiques porteurs de croissance et d'emploi s'intitule aujourd'hui "Investissements d'avenir". Parmi les 35 milliards d'euros qui lui sont affectés, 22 concernent l'enseignement supérieur et la recherche.

Les lauréats de plusieurs appels à projets lancés à cette occasion sont connus. Et les premiers résultats, au niveau local, figurent dans une note réalisée par l'agAM. Ils confortent ainsi Marseille et le "Pres" Aix-Marseille sur plusieurs de leurs points forts mais restent en demi-teinte pour d'autres consultations - les laboratoires d'excellence (Labex) et les équipements d'excellence (Equipex) notamment - voire décevants en ce qui concerne les initiatives d'excellence (Idex). A télécharger sur le site internet www.agam.org



MARSEILLE : UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Conseil municipal a entériné, le 16 mai dernier, le "Projet municipal" qui constituera l'épine dorsale de la révision du Plan local d'urbanisme. La ville y précise ainsi les lignes directrices de son ambition pour Marseille afin que la Communauté urbaine puisse construire un Projet d'aménagement et de développement durable.

Ce projet a fait l'objet d'un travail croisé entre élus et techniciens de la ville, de Marseille Provence Métropole et de l'agAM. Une démarche synchronisée avec l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale de la Communauté. Il s'agit désormais, pour celle-ci, de formuler des orientations stratégiques et d'amorcer leurs déclinaisons spatiales à partir de ce projet municipal. Une réunion publique sur le Projet d'aménagement et de développement durable s'est tenue le 28 juin, à l'Alcazar.



COLLABORATION ENTRE LA SOLEAM ET L'AGAM

L'agAM va apporter un appui technique auprès de la Soleam pour l'exercice des missions qui lui ont été confiées par la ville de Marseille dans le cadre du "Grand centre-ville". Une opération au cours de laquelle plus de 2 000 logements localisés dans 35 pôles d'intervention vont être réhabilités, des espaces publics restaurés et les devantures commerciales améliorées. La concertation publique a été lancée le 20 mai dernier.

Cette coopération comprend la valorisation des études et des données dont l'agence dispose quant aux îlots et aux

secteurs déjà identifiés. Elle concernera aussi d'éventuelles études complémentaires soit en matière de diagnostic immobilier et urbain soit en termes de préconisations pour des interventions sur le bâti comme sur les espaces publics environnants. Un protocole de convention sera soumis au prochain Conseil d'administration de l'agAM prévu pour la fin juin. Il précisera le cadre de ses interventions, qui seront étalées au fur et à mesure de l'avancement du programme prévu sur une dizaine d'années et estimé à plus de 230 millions d'euros.



L'AGAM ET LA MAISON DE L'EMPLOI DE MARSEILLE COLLABORENT POUR LE "TRIMESTR' EMPLOI"

L'agAM et la Maison de l'emploi de Marseille éditent un nouveau tableau de bord baptisé "Trimestr' Emploi". Cette publication recense de nombreux indicateurs - taux de chômage des zones d'emploi, publics demandeurs d'emploi, offres d'emploi enregistrées par Pôle Emploi, évolution de l'emploi salarié issue de l'Urssaf, intentions d'embauches, etc.

"Trimestr'Emploi" permettra ainsi de suivre au plus près l'évolution du marché du travail sur le territoire de compétence de la Maison de l'emploi. Le n° 1 est disponible sur les sites respectifs de celle-ci et de l'agence. Quant au n° 2, il est déjà en préparation !



INSTITUT HOSPITALO-UNIVERSITAIRE : UN LABEL PRESTIGIEUX POUR MARSEILLE

Marseille fait partie des six lauréats, désignés au printemps dernier, de l'appel à projets "Institut hospitalo-universitaire". Une sélection qui vient consolider la reconnaissance du pôle de compétence Santé marseillais. Ce projet d'institut en maladies infectieuses et tropicales bénéficie du financement le plus important (72,3 millions d'euros). Et se déploiera dans un futur bâtiment de 20 000 m² situé dans l'enceinte de la Timone.



"GUIDE DE RECOMMANDATIONS POUR UN TERRITOIRE DURABLE" POUR MARSEILLE PROVENCE MÉTROPOLE

Quelles orientations proposer aux décideurs pour assurer une bonne qualité du cadre de vie au sein de la métropole ? La commission "Environnement Cadre de vie Agriculture" du Conseil de développement de la Communauté urbaine s'est penchée sur cette question l'an dernier. Et a rassemblé le fruit de ses réflexions dans un "Guide de recommandations pour un territoire durable". Un document pour lequel l'agAM a apporté ses compétences, à chaque étape de sa réalisation, dans le cadre de sa mission d'animation du Conseil de développement.



MARSEILLE PROVENCE MÉTROPOLE : ÉTAT DES LIEUX DU LOGEMENT

Dans le cadre de la révision du Programme local de l'habitat, la Communauté urbaine a lancé ses "Etats généraux du logement" avec l'appui de l'association régionale Hlm et de l'agAM. Fruit d'une démarche nationale, ils doivent engager la concertation avec les acteurs locaux de l'habitat et lancer les travaux nécessaires à la réalisation de ce programme au travers de trois ateliers : développer l'offre pour répondre aux besoins en quantité et en qualité ; améliorer les parcours résidentiels et les conditions de vie ; mobiliser les acteurs.

L'agence assiste ainsi Marseille Provence Métropole à travers la production d'éléments de cadrage et d'expertise qui lui permettront d'engager et d'accompagner les débats tout au long de cette démarche. Ses conclusions seront présentées aux responsables de la Communauté urbaine en octobre prochain. Plus d'informations sur le site mis en place à cet effet : ateliers@habiter-mpm.info

